LES

AÉROSTIERS MILITAIRES

DU

CHATEAU DE MEUDON

(1794-1884)

PAR

DÉSIRÉ LACROIX

Rédacteur au *Moniteur de l'armée*

AVEC GRAVURE



PARIS

AUGUSTE GHIO

PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5 ET 7, GALERIE D'ORLÉANS

1885

LES

ARÉOSTIERS MILITAIRES

DU CHATEAU DE MEUDON

1794-1884

3

LES

AÉROSTIERS MILITAIRES

DU

CHATEAU DE MEUDON

(1794-1884)

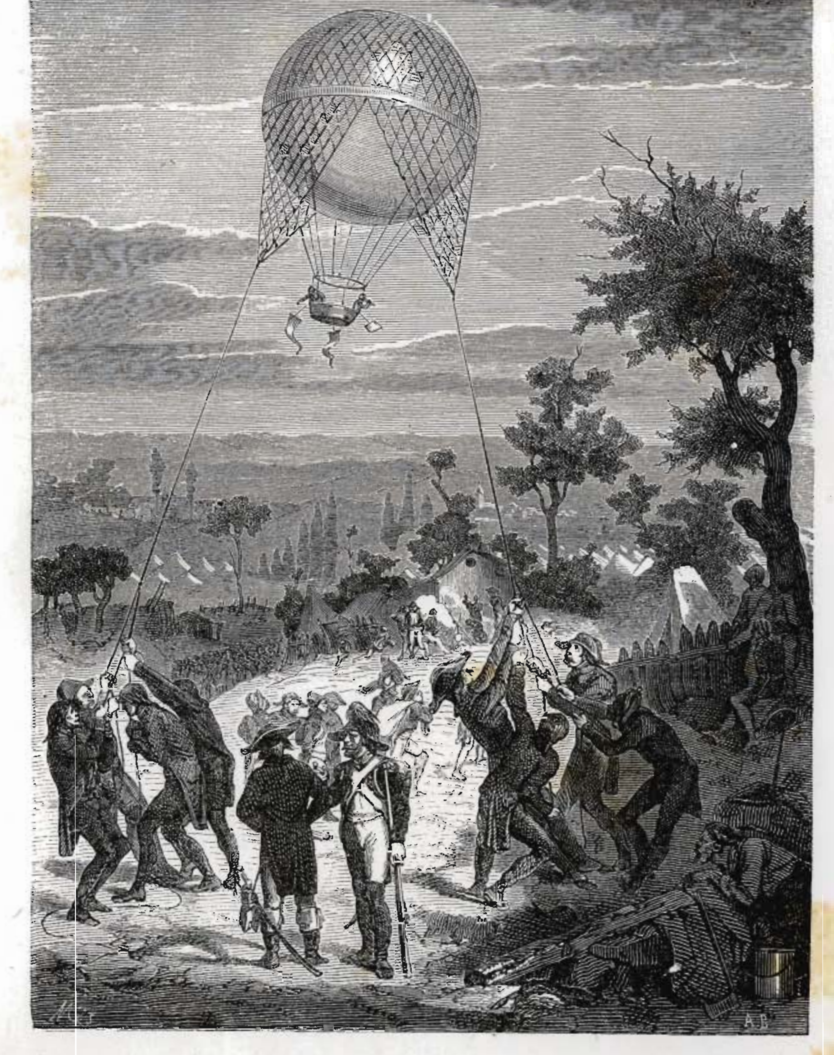
PAR

DÉSIRÉ LACROIX
Rédacteur au *Moniteur de l'armée*

AVEC GRAVURE



PARIS
AUGUSTE GHIO
PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5 ET 7, GALERIE D'ORLÉANS
1885



MANŒUVRE DES AÉROSTATS CAPTIFS EMPLOYÉS DANS LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE
(Gravure extraite de *Merveilles de la science* publiées par la librairie Jouvet et Cie)

LES AÉROSTIERS MILITAIRES

DU CHATEAU DE MEUDON

(1794-1884)

I

Au XVI[e] siècle, Meudon appartenait à la duchesse d'Étampes. Sous Henri II, le cardinal de Lorraine y fit élever un magnifique château sur les plans de Philibert Delorme. Au XVII[e] siècle, ce domaine devint la propriété de Louvois, qui dépensa des sommes immenses à l'embellir et qui, entre autres augmentations, fit construire sa terrasse, l'une des plus belles qu'on puisse citer en Europe. C'est alors que, les assemblées de l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'étant point encore fixées au Louvre, il en fit tenir plusieurs dans son château de Meudon. Louvois étant mort, Louis XIV acheta de sa veuve la baronnie de Meudon, et il la donna au Dauphin, en échange de la terre de Choisy-sur-Seine (appelé depuis Choisy-le-Roi).

Meudon continua d'être une maison royale sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. A l'époque de la Révolution, le château et le parc restèrent quelques années sans destination ; mais, en 1793, il en reçut une qui donna une grande célébrité à ce domaine. La Convention, menacée alors par toutes les puissances de l'Europe, redoublait d'efforts pour enthousiasmer les Français d'esprit militaire et les engager à soutenir

vaillamment son pouvoir. Elle multipliait, sur tous les points du territoire, les moyens de défense connus et s'occupait incessamment d'en trouver de nouveaux. En même temps donc qu'elle établissait dans la plaine de Grenelle une fabrique centrale de poudre, le Comité de Salut public prit, le 20 octobre 1793, un arrêté portant qu'il serait créé un établissement propre à faire de nouvelles recherches sur le perfectionnement des divers objets d'artillerie ou machines de guerre.

Quelques mois après, c'est-à-dire en 1794, le Comité assigna, pour former cet établissement, les château et parc de Meudon, et, sur la porte principale de l'ancienne demeure royale, il fit mettre cette inscription :

Établissement national pour diverses épreuves, sous la surveillance immédiate du Comité de Salut public.

Le citoyen Bastellier, membre de la Convention, fut spécialement chargé d'exercer, au nom du Comité, cette surveillance.

En conséquence de cet arrêté, on entreprit de grands travaux à Meudon : et, comme on voulait surtout que le secret le plus absolu fût gardé sur le but de cet établissement, sur les essais et les expériences qu'on y tentait, on s'occupa d'y construire des retranchements et de créer une espèce de camp autour du château, principal atelier des ouvriers. De larges fossés furent creusés, des courtines furent élevées de distance en distance, et de hauts poteaux furent dressés, portant défense de s'introduire dans l'intérieur de ces ouvrages sous les peines les plus graves. Les habitants du bourg

donnèrent à cette occasion une preuve éclatante de leur zèle patriotique. Ils offrirent tous leurs bras pour contribuer à la confection de ces travaux, et ils y mirent une telle activité, qu'en peu de jours ils furent tous terminés. Les commissaires de la Convention furent si satisfaits de cet empressement que, sur la proposition du rapporteur Barrère, l'Assemblée déclara que les citoyens de Meudon avaient bien mérité de la Patrie, et que mention honorable serait faite de leur dévouement, au *Bulletin*.

Jour et nuit l'on travaillait dans cet atelier de Meudon, et différentes machines de guerre y furent construites avec avantage. Des chariots, partis de ce point central, allaient continuellement les porter à nos armées, qui profitaient de ces moyens subsidiaires pour augmenter leurs victoires.

Mais la production la plus mémorable de l'établissement militaire formé à Meudon fut celle des aérostats propres à être employés dans les camps pour l'observation des forces ennemies.

II

A la suite d'expériences sérieuses faites par Guyton de Morveau avec l'aérostat de l'Académie de Dijon, ce savant soumit à la commission scientifique, instituée près du Comité de Salut public (1), un projet ayant pour objet d'employer l'aérostat aux armées comme moyen d'observation. Cette proposition fut acceptée

(1) Cette commission, dont Guyton de Morveau faisait partie, comptait au nombre de ses membres : Monge, Berthollet, Fourcroy, Carnot et d'autres illustrations.

par le gouvernement, sous la condition de ne pas se servir de l'acide sulfurique pour la préparation du gaz, le soufre étant nécessaire à la fabrication de la poudre.

Guyton de Morveau avait été aidé dans ses travaux par un jeune physicien nommé Coutelle, originaire du Mans. Ce fut lui que le gouvernement, par l'arrêté suivant, chargea de mettre le projet à exécution :

« Extrait des registres des arrêtés du Comité de Salut public de la Convention nationale du 13 germinal an II (2 avril 1794).

« Vu le procès-verbal de l'épreuve faite à Meudon, le 9 de ce mois, d'un aérostat portant deux observateurs, le Comité de Salut public, désirant faire promptement servir à la défense de la République cette nouvelle machine qui présente des avantages précieux, arrête ce qui suit :

« Article 1er. — Il sera incessamment formé, pour le service d'un aérostat près l'une des armées de la République, une compagnie qui portera le nom d'aérostiers.

« Art. 2. — Elle sera composée d'un capitaine, ayant les appointements de ceux de 1re classe ; d'un sergent-major, qui fera en même temps les fonctions de quartier-maître ; d'un sergent, deux caporaux et de vingt hommes, dont la moitié, au moins, aura un commencement de pratique dans les arts nécessaires à ce service, tels que maçonnerie, charpenterie, peinture d'impression, chimie, etc.

« Art. 3. — La compagnie sera, pour le surplus de son organisation et pour la solde, à l'instar d'une compagnie de canonniers.....

« Art. 4. — Son uniforme sera : habit, veste et culotte bleus, passepoil rouge, collet, parements noirs, boutons d'infanterie (peu après, le numéro de la compagnie fut ajouté avec la légende *aérostiers*. La coiffure était le chapeau).

« Art. 5. — L'armement de ladite compagnie consistera en un sabre et deux pistolets.

« Art. 6. — Le citoyen Coutelle, qui a dirigé jusqu'à ce jour les opérations ordonnées à ce sujet par le Comité, est nommé capitaine.....

« Art. 7. — Aussitôt que ladite compagnie sera formée, et même avant qu'elle soit complète, ceux qui y seront reçus se rendront sur-le-champ à Meudon pour y être exercés aux ouvrages et manœuvres relatifs à cet art..... »

L'article 8 prescrit que la compagnie, lorsqu'elle sera à l'armée ou dans une place de guerre, sera entièrement soumise au régime militaire et prendra les ordres du général en chef.

Un mois après, le 14e jour de floréal an II (3 mai 1794), le Comité de Salut public, « considérant que les avantages qu'il s'est promis de l'envoi d'un aérostat à Maubeuge ne peuvent se réaliser que par sa plus prompte exécution, » chargea la commission de l'organisation et mouvements des armées de faire recevoir, ce même jour, la compagnie d'aérostiers et de la faire partir en poste à Maubeuge.

Le 5 messidor suivant (23 juin 1794), le Comité arrêta la formation d'une deuxième compagnie, qui fut établie à Meudon sous les ordres de Conté. Puis le 31 octobre de la même année 1794, comme on avait pu se rendre compte des ressources qu'offraient

les aérostats auprès des armées et de leur utilité pour le figuré du terrain, on établit alors, dans la même maison nationale de Meudon, une *école d'aérostiers*.

Cette école, d'après l'article 2 de l'arrêté du Comité de Salut public, était composée de 60 aérostiers, y compris ceux déjà reçus. Ils étaient divisés en trois sections, chacune de 20 hommes. C'est Conté qui en fut le directeur et Bouchard, sous-directeur.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici l'historique complet du corps des aérostiers de la République, mais l'on ne peut oublier les services si utiles qu'ils rendirent aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin.

A Maubeuge, pendant le siège de cette place, Coutelle passa des heures entières en observation, notant les moindres mouvements de l'ennemi, reconnaissant chacun des travaux qu'il avait entrepris. Puis, Coutelle s'échappa de Maubeuge sur Charleroi, sans attirer l'attention des Autrichiens et faisant, en route, une reconnaissance aérostatique qui eut un plein succès.

A Fleurus, l'*Entreprenant* (c'était le nom de l'aérostat de Coutelle) observa pendant huit heures l'armée ennemie. Coutelle et l'officier d'état-major qui l'accompagnait correspondaient constamment avec notre armée et dévoilaient au général Jourdan chaque mouvement de l'ennemi.

Outre l'*Entreprenant* qui avait été établi à Meudon, Conté fit construire le *Céleste*, destiné à l'armée de Sambre-et-Meuse, l'*Hercule* et l'*Intrépide*, qui furent plus tard envoyés à l'armée de Rhin-et-Moselle.

Les aérostiers figurent encore à Frankenthal, où le ballon est criblé de balles ; à Worms, à Manheim, à Ehrenbreistein, où le capitaine Lhomond fit une reconnaissance au milieu d'une pluie de bombes et de boulets ; à Wurtzbourg, pendant la bataille qu'y livrait Jourdan.

Cependant, malgré ces services réels, il paraît que nos courageux aérostiers n'étaient pas toujours les bien venus auprès de certains généraux, puisque nous voyons que Lazare Hoche, général commandant en chef l'armée de Sambre-et-Meuse, écrit de Wetzlar, le 13 fructidor an V (30 août 1797) au ministre de la guerre, cette curieuse lettre : « Je vous informe, citoyen ministre, qu'il existe à l'armée de Sambre-et-Meuse une compagnie d'aérostatiers qui lui est absoument inutile,pourrait elle peut-être servir utillement dans la 17e division militaire, du voisinage de la capitale, du thélégraphe, pourait lui faire faire des découvertes essentieles au bien public ; je vous engage donc de permettre de diminuer l'armée de cette troupe qui ne peut être qu'à sa charge (1). »

A côté du mauvais vouloir de Hoche, vinrent s'ajouter aussi des désastres peu favorables aux compagnies d'aérostiers. Les uns, 2e compagnie, furent licenciés le 1er prairial an VII (20 mai 1799), puis ceux qui étaient partis avec Bonaparte, pour l'expédition d'Égypte, le furent au retour de l'armée. Enfin, le matériel de Meudon fut versé dans les magasins du génie et tout fut oublié bientôt.

(1) Cette lettre, dont nous avons cru devoir conserver l'orthographe, a été retrouvée, en 1857, par M. de Gaugler, ancien officier de chasseurs à pied, qui s'est occupé d'aréostation militaire lors de la guerre d'Italie et pendant la guerre de 1870.

Nous avons vu, encore tout récemment, entre les mains de M. de Gaugler, un morceau du ballon l'*Entreprenant* : ce ballon dans lequel Coutelle observa à la bataille de Fleurus.

III

Meudon, sous le premier Empire et sous les gouvernements qui se sont succédé, redevint domaine de la Couronne, et fut habité par des princes jusqu'au moment de l'investissement de la capitale par les Prussiens.

Quelque temps après la guerre d'Italie, on avait construit dans l'ancien haras des ateliers d'essais et des cibles pour la fabrication des mitrailleuses. C'est là que, pendant près de dix années, on confectionna, dans le plus profond secret, les nouveaux engins de guerre que l'on appela les *Mitrailleuses de Meudon*.

On y fit aussi un nouveau canon dont le modèle fut fabriqué à Paris, pendant le siège, et que l'on utilisa, avec avantage, dans les armées de province.

Après la guerre de 1870, une commission militaire, dite commission d'études, fut instituée pour rechercher les différents modes de correspondance en temps de guerre ; c'est ainsi que l'on fut amené à s'occuper des pigeonniers militaires, de la télégraphie optique et de la télégraphie ordinaire, des signaux et des aérostats.

En ce qui concerne particulièrement les aérostats, la commission, sous la direction du colonel Laussedat, chargée de tous les essais relatifs à la navigation aérienne et de la confection des instruments, fut établie dans ce même château de Meudon, d'où sont sortis les aérostiers militaires de Coutelle et de Conté.

C'est de là aussi qu'est sorti l'aérostat des capitaines Renard et Krebs. « Grâce à leurs travaux le problème de la direction des aérostats est pratique-

ment résolu, a dit M. Hervé Mangon le 10 novembre 1884, à l'Académie des sciences. Quand la France le voudra, elle pourra, mettant en œuvre sur une échelle suffisante les moyens réalisés par les deux savants officiers, avoir à son service une flotte aérienne. »

6317. — Paris. Imp. A. L. Guillot, 7, rue des Canettes.

5347. — Paris, Imp. A. L. GUILLOT 7, rue des Canettes.